

Un air de déjà-vu

VENDREDI 30 MARS 2012

[Rachad Armanios](#)

S'il reste à Champ-Dollon, Mohamed El-Ghanam risque de mourir. Malgré cet avertissement des médecins de la prison genevoise, la justice cantonale a privilégié ce qu'elle considère comme la sécurité collective au vu de la «dangerosité» de cet Egyptien, ancien militaire et opposant à Moubarak. Souffrant d'un grave délire de persécution selon les experts, il refuse tout traitement. Le soigner de force s'avère impossible, au risque d'une issue fatale, mais aussi pour des raisons éthiques. Afin de débloquer la situation, les médecins ont préconisé de le placer à l'Hôpital psychiatrique de Belle-Idée. A court terme en tout cas, ils ont jugé le risque pour autrui nul, étant donné son état de faiblesse.

Le juge chargé de l'affaire n'a pas suivi cet avis. Il admet pourtant que l'environnement carcéral «pourrait être une cause d'aggravation» de la santé de M. El-Ghanam – en réalité, tout indique que la prison a achevé de le plonger dans la folie. Le magistrat reconnaît que Champ-Dollon «n'est pas la solution la plus idoine». Un euphémisme.

A Genève, le manque d'une véritable prison psychiatrique est cruel – l'ouverture de Curabilis doit s'échelonner entre octobre 2013 et 2016. Aujourd'hui, un homme pourrait mourir, mais combien de détenus voient-ils leur état mental stagner ou régresser faute d'un environnement et d'un encadrement thérapeutique adaptés? Et combien de personnes malades sont-elles considérées comme des délinquants? En guise d'avertissement à mots feutrés, l'ambassadeur égyptien à Berne, qui se soucie du sort scandaleux de son compatriote, évoque le respect des droits de l'homme. Le concept n'est pas usurpé.

C'est que l'embarrassante affaire El-Ghanam a pris une tournure diplomatique, alertant en Egypte le gouvernement, le parlement et l'opinion publique. Mais là-bas, ce cas dépasse la question d'un manque d'infrastructures carcérales ou d'une décision de justice controversée. Il est perçu comme une véritable affaire d'Etat. A juste titre.

L'enquête du *Courrier* et de *La Liberté* démontre que les services de renseignement fédéraux ont fait pression sur la justice genevoise pour la convaincre de la dangerosité de M. El Ghanam. Pas en raison de ses problèmes mentaux, que Berne a ignorés, mais parce qu'il était perçu comme un potentiel terroriste et un danger pour la sécurité de l'Etat. Après avoir refilé la patate chaude à Genève, Berne a classé l'affaire, cherchant un peu vite à éluder ses responsabilités – dont le fait qu'elle a ordonné le renvoi en Egypte d'un opposant de Moubarak atteint dans sa santé mentale.

L'Égyptien affirme pour sa part être persécuté par la Suisse depuis qu'il a refusé d'infiltrer la communauté musulmane et les cellules terroristes – une version relayée avec peu de précautions par la presse égyptienne. L'homme qui croupit à Champ-Dollon était-il un espion potentiel devenu ensuite incontrôlable? La question demeure.

Alors que la réputation de Genève et de la Suisse est ternie, on imagine l'affolement des autorités pour tenter d'éteindre l'incendie et circonscrire une nouvelle crise avec un pays arabe. Une issue serait peut-être de rapatrier M. El-Ghanam dans l'Égypte de l'après-Moubarak.

Mais officiellement, Genève et Berne renvoient la presse à ses études tout en se renvoyant la balle. Le Caire saura sûrement mieux se faire entendre.

En lien avec cet article: [El-Ghanam: l'Égypte attend des réponses](#)